

27.11.2003 - 12:20 Uhr

## hotelleriesuisse: Dès 2006, les étoiles des hôtels suisses brilleront encore plus fort

Olten (ots) -

Lors de leur assemblée d'hiver, les délégués d'hotelleriesuisse ont approuvé une adaptation de la classification des hôtels aux besoins de la clientèle de demain. Les étoiles des hôtels suisses deviendront ainsi encore plus brillantes et caractériseront la classification des hôtels suisses dès 2006 grâce à une protection renforcée des étoiles, à l'introduction de la mention complémentaire facultative "Superior", ainsi que grâce à l'amélioration de la promotion de la qualité et des mécanismes de contrôle indépendants.

C'est à une large majorité que les délégués d'hotelleriesuisse, l'association faîtière de l'hôtellerie suisse, ont approuvé aujourd'hui une révision de la classification des hôtels.

La classification des hôtels suisses est la compétence-clé d'hotelleriesuisse. Cette classification est appliquée dans toute la Suisse depuis 1979 offrant une appréciation de la qualité du service, des infrastructures et de l'équipement de tous les membres d'hotelleriesuisse. Le système des étoiles offre aux clients un outil de sélection apprécié et constitue souvent leur principale base de décision. Plus de 80% de toutes les nuitées en Suisse sont effectuées dans des hôtels classés.

La philosophie de la nouvelle classification des hôtels est basée sur les attentes des clients de l'an 2010. Les 4 grandes innovations suivantes entreront en vigueur en 2006 déjà:

Protection fortement renforcée des étoiles: les normes de la classification des hôtels ne pourront plus être appliquées qu'avec l'accord d'hotelleriesuisse et avec mention de l'origine et des compétences relatives aux contrôles par des tiers (associations et/ou organismes touristiques). De plus, les étoiles des hôtels ne pourront être publiées qu'avec le logo d'hotelleriesuisse.

Introduction de la mention complémentaire "Superior" dans les catégories des trois, quatre et cinq étoiles: de nouvelles possibilités de différenciation seront ainsi offertes, des aspects comme la gestion de la qualité et la diversité de l'offre de prestations étant essentiels pour l'obtention du qualificatif de "Superior". L'objectif est d'avoir 10 - 15% des établissements "Superior" dans chaque catégorie.

Nouvelle classification des hôtels tenant compte des efforts des établissements et/ou groupes hôteliers dans le domaine de la gestion de la qualité: la référence sera constituée par les 3 niveaux d'exigences du label de qualité pour le tourisme suisse.

Indépendance formelle et matérielle des représentants et des organes de la classification des hôtels: le règlement le prévoira et les contrôles non annoncés gagneront en importance.

Une affiliation à hotelleriesuisse est également possible pour des hôtels hors de Suisse.

Contact:

Riet Frey  
Président de la Commission de la classification des hôtels &

propriétaire de l'Hôtel Meierhof à Davos  
Mobile: +41/79/216'51'02  
Tél. +41/81/416'82'85

hotelleriesuisse  
Isabel Garcia  
Responsable de la communication  
Mobile: +41/79/652'85'19  
Tél. +41/31/370'42'86  
E-Mail: isabel.garcia@swisshotels.ch

Christian Hodler  
Directeur adjoint  
Tél. +41/31/370'43'31  
E-Mail: christian.hodler@swisshotels.ch

Internet: [www.swisshotels.ch](http://www.swisshotels.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100469490> abgerufen werden.